

# LA LETTRE GESTION CONSEILLÉE

LETTRE TRIMESTRIELLE N°55 – AVRIL 2025

Communication publicitaire



PAR ARNAUD GAMAIN  
RESPONSABLE ALLOCATIONS  
ET SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT - AMUNDI

## « L'EUROPE SE RETROUVE, EN 2025, AU CENTRE DE L'ATTENTION DES INVESTISSEURS »

**Dans un contexte d'incertitudes économiques et politiques, l'Europe se retrouve, depuis début 2025, au centre de l'attention des investisseurs. Quelles en sont les raisons ? Quelle attitude adopter ?**

Depuis le début de l'année 2025, l'Europe suscite un regain d'intérêt auprès des investisseurs, porté par les incertitudes économiques et politiques qui secouent les États-Unis. La volatilité des marchés s'est accentuée, notamment sur le Nasdaq, qui a chuté de près de 10 %, reflétant les craintes liées aux droits de douane imposés par l'administration Trump et aux tensions commerciales mondiales. Historiquement dominés par les performances des « Sept Magnifiques\* » aux États-Unis, les indices américains comme le S&P 500 ont éclipsé leurs homologues européens tels que le STOXX Europe 600.

Cette dynamique s'est récemment inversée incitant les investisseurs à rééquilibrer leurs portefeuilles en faveur des actions européennes et chinoises, au détriment des grandes entreprises technologiques américaines.

### **Les marchés européens affichent de solides performances en 2025, soutenues par plusieurs facteurs.**

D'une part, l'annonce d'un possible cessez-le-feu entre la Russie et l'Ukraine a amélioré le moral des investisseurs, notamment en réduisant les pressions sur les prix de l'énergie, un élément clé pour l'économie européenne. D'autre part, la reconstruction de l'Ukraine, estimée à 524 milliards de dollars, représente une opportunité pour de nombreuses entreprises européennes. De plus, les plans d'augmentation des dépenses de défense en Europe ont stimulé certains secteurs, en particulier l'aérospatial et la défense. En Allemagne, une politique budgétaire plus expansionniste, marquée par des investissements accrus dans les infrastructures et la sécurité, pourrait prolonger le rallye boursier.

### **Ce regain d'attractivité repose sur une meilleure résilience face aux tensions commerciales.**

Contrairement au Canada, au Mexique et à la Chine, l'Europe n'a pas été soumise à des droits de douane généralisés. Elle profite aussi d'une politique monétaire accommodante afin de soutenir la croissance. Depuis décembre 2024, elle a cessé de réinvestir les obligations du Programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP), réduisant ainsi son bilan de 25 % par rapport à son pic de 2022. Les prêts aux entreprises et aux ménages progressent à un rythme inférieur à leur moyenne historique, ce qui incite la Banque centrale européenne (BCE) à maintenir des conditions monétaires favorables.

Toutefois, l'Europe n'est pas exempte de risques. L'imposition de nouveaux droits de douane américains sur le Canada, le Mexique et la Chine pourrait indirectement peser sur l'industrie européenne, notamment en Allemagne et en Italie où le secteur automobile est particulièrement exposé à ces restrictions commerciales.

Dans ce contexte macroéconomique, les investisseurs privilégient une exposition aux marchés européens à court et moyen terme, en évitant les secteurs vulnérables aux restrictions commerciales. Les valeurs de moyenne capitalisation se démarquent par leurs valorisations attractives et leur potentiel de croissance supérieur à celui des grandes entreprises. Certains secteurs sont à privilégier : les banques, les éditeurs de logiciels, l'aérospatial et la défense.

L'Europe se retrouve, en 2025, au centre de l'attention des investisseurs, portée par une conjoncture économique et géopolitique plus favorable que celle des États-Unis. Bien que des incertitudes persistent, notamment liées aux droits de douane et au ralentissement économique mondial, les perspectives restent solides grâce aux politiques monétaires et budgétaires accommodantes, à la stabilisation des tensions en Ukraine et à la réallocation des flux d'investissement vers le continent européen.

Notre stratégie de diversification, déjà mise en avant lors de la dernière *Lettre Gestion Conseillée*, continue de prouver sa pertinence. Nous avons toutefois recentré les portefeuilles sur l'Europe en raison de ses perspectives prometteuses. Ce mouvement s'accompagne d'une déconcentration des marchés américains où l'éclat des « Sept Magnifiques » s'est terni face aux tensions commerciales. Ce phénomène a quelque peu éclipsé une tendance majeure de ces dernières années : l'essor de l'intelligence artificielle (IA). Véritable moteur d'une nouvelle vague d'innovations, l'IA promet de transformer en profondeur tous les secteurs au cours des 10 à 15 prochaines années. Pour saisir cette opportunité, nous avons récemment intégré le fonds CPR Invest - Artificial Intelligence, qui se distingue par son accent sur les infrastructures liées à ces technologies.

\*Les "sept magnifiques" désignent les sept grandes capitalisations boursières américaines : Apple, Microsoft, Amazon, Alphabet (Google), Meta, Nvidia et Tesla.

*Vues arrêtées au 17 mars 2025*

Mieux comprendre l'actualité des marchés financiers pour mieux vous accompagner dans vos décisions d'investissement.

Découvrez chaque trimestre dans votre Lettre Gestion Conseillée les vues de nos experts en gestion ainsi que les SICAV et Fonds Communs de Placement proposés dans vos allocations de Gestion Conseillée.

[www.ca-sicavetfcp.fr/gc](http://www.ca-sicavetfcp.fr/gc)





INTERVIEW DE GUILLAUME UETTWILLER  
GÉRANT DE CPR INVEST - ARTIFICIAL INTELLIGENCE  
CPR ASSET MANAGEMENT



**CPRAM**  
L'avenir est notre présent

## « NOTRE PORTEFEUILLE MET L'ACCENT SUR [...] L'INFRASTRUCTURE DE L'IA »

**CPR Asset Management (CPRAM)** est une société de gestion d'actifs française fondée il y a plus de 30 ans.

C'est une filiale à 100 % d'Amundi, 1<sup>er</sup> gestionnaire d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux<sup>1</sup>.

Elle propose des solutions d'investissement sur les principales classes d'actifs (actions, crédit, taux, multi-asset) auprès de clients institutionnels ou particuliers.

CPRAM place l'investissement responsable au cœur de sa gestion en intégrant, en plus d'une analyse financière traditionnelle, une analyse extra-financière des émetteurs. Elle prend ainsi en compte l'ensemble des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) des entreprises tels que l'indépendance des conseils d'administration, la diversité hommes-femmes, la gestion de l'eau, la réduction des émissions carbone, le respect des droits humains...

CPRAM se distingue également par son expertise en investissement thématique. Elle capitalise sur les mégatendances : enjeux environnementaux, bouleversements démographiques et sociaux, révolution technologique, pour proposer des solutions innovantes à ses clients.

+ 30 ans  
d'expérience

59 Mds€  
d'encours sous gestion

+ 100  
collaborateurs dont 1/3  
dédié à la gestion<sup>2</sup>

### Pouvez-vous présenter le fonds CPR Invest - Artificial Intelligence (IA) ?

Lancé en octobre 2024, CPR Invest - Artificial Intelligence est un fonds d'actions internationales qui accompagne la montée en puissance de l'intelligence artificielle (IA), technologie qui promet de transformer de nombreux secteurs économiques. Sa stratégie vise à couvrir cette thématique dans son ensemble alors qu'elle se trouve encore à ses prémices. Le fonds investit ainsi dans trois grands piliers. **Les infrastructures** : essentielles pour soutenir les avancées technologiques, elles permettent un développement, un déploiement et une adoption plus rapide. **Les facilitateurs** : ils regroupent les entreprises technologiques qui développent des algorithmes, logiciels et matériels spécialisés. Enfin, **les utilisateurs** représentent notre 3<sup>e</sup> dimension. Nous adoptons une gestion de conviction avec un portefeuille comprenant une soixantaine de valeurs.

### Comment évaluez-vous le potentiel d'une entreprise dans le domaine de l'IA avant d'y investir ?

Avant tout investissement, nous évaluons plusieurs critères clés. Tout d'abord, son **secteur d'activité**. Nous analysons la taille du marché, son taux de croissance et le paysage concurrentiel. Ensuite, nous nous penchons sur la **technologie**. Possède-t-elle un avantage compétitif durable et une différenciation forte ? Nous questionnons également la raison d'être de l'entreprise. Répond-elle à un besoin concret et a-t-elle déjà convaincu des clients ? Quels sont ses atouts pour réussir dans son secteur ? Nous analysons aussi le **dynamisme commercial et la capacité d'expansion de son modèle économique**. Enfin, le **facteur humain** joue un rôle crucial dans un investissement. L'équipe de direction dispose-t-elle de la vision et de l'expertise nécessaires pour mettre en œuvre sa stratégie ? En combinant tous ces facteurs, nous espérons identifier les futurs leaders dans le domaine de l'IA.

### Quel est l'impact des cycles technologiques rapides de l'IA sur votre stratégie d'investissement ? Comment ajustez-vous votre portefeuille face à cette dynamique ?

L'IA est au cœur de la sixième vague d'innovation technologique. Bien qu'elle soit déjà présente dans nos vies, nous avons la conviction que nous ne sommes qu'à

l'aube de son utilisation. C'est pourquoi notre portefeuille met l'accent sur les entreprises spécialisées dans l'infrastructure de l'IA qui jouent un rôle essentiel dans le développement de ces technologies. Sans infrastructures adaptées, sa croissance et son adoption se retrouveront limitées. C'est pour cette raison que nous croyons qu'il est primordial, dans un 1<sup>er</sup> temps, d'investir dans des entreprises qui permettent de construire une base solide sur laquelle ces technologies pourront se développer.

### Quels sont les principaux risques liés à l'investissement dans l'IA et comment les évaluez-vous ?

L'IA est en pleine expansion mais reste une innovation récente, comportant son lot d'incertitudes. La **concurrence est intense** : une avancée technologique peut rapidement devenir obsolète, fragilisant les acteurs en place. Par ailleurs, sur le plan économique, le **coût de l'entraînement des modèles d'IA est considérable** et la rentabilité des modèles économiques reste incertaine tant que les produits ou services ne sont pas pleinement monétisés. Enfin, le **risque géopolitique est important** : la dépendance aux semi-conducteurs, les restrictions à l'export de puces ainsi que la concentration de la production des processeurs exposent le secteur à des tensions majeures. Une analyse fine et une construction de portefeuille qui prennent en compte ces risques est donc nécessaire.

### Quelles sont les tendances émergentes de l'IA qui influenceront vos choix d'investissement à l'avenir ?

Quatre tendances majeures semblent se dessiner aujourd'hui. Premièrement, **l'essor des IA spécialisées** : plus rentables et plus faciles à déployer que les modèles généralistes, elles s'imposent dans des secteurs tels que la santé, la finance ou l'industrie, révolutionnant ainsi nos usages. Deuxièmement, **l'optimisation des coûts** : l'IA étant très gourmande en ressources, les avancées vers des modèles plus efficaces et des puces dédiées seront clés. Une autre évolution significative est **l'IA argentique**. Capable de prendre des décisions autonomes, elle transformera la gestion d'entreprise et la cybersécurité. Enfin, l'horizon de l'IA s'étend bien au-delà du monde virtuel, avec **l'émergence de l'IA physique**. Intégrée à la robotique et aux véhicules autonomes, elle ouvrira de nouveaux marchés porteurs.

Les informations contenues dans ce document sont en date du 13/03/2025, sauf indication contraire. Retrouvez plus d'informations sur le fonds CPR Invest - Artificial Intelligence sur [www.ca-sicavetfcp.fr](http://www.ca-sicavetfcp.fr)

#### Disclaimer :

Communication promotionnelle. Tout investissement comporte des risques. Les informations sur les risques présentées dans ce document visent à donner un aperçu des principaux risques associés à ce fonds. L'un quelconque de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur du fonds. Avant tout investissement se référer au Prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) notamment pour une meilleure compréhension de l'ensemble des risques et des frais appliqués, disponibles sur [www.ca-sicavetfcp.fr](http://www.ca-sicavetfcp.fr)

#### Indicateur de risque



Risque le plus faible Risque le plus élevé

7 L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit selon l'horizon de placement recommandé (supérieur à 5 ans).

L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente différents risques : de perte en capital, actions (dont petites capitalisations et marchés émergents), change, de contrepartie, performance par rapport à un indice. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Ce document est fourni à titre d'information uniquement, ne constitue pas une recommandation, une analyse financière ou un conseil, ni une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente de l'Organisme de Placement Collectif (OPC) dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou invitation serait illégale. Les données et informations figurant dans cette interview sont fournies à titre d'information uniquement. La société de gestion du fonds est CPR Asset Management (CPRAM) dont le siège social est situé au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris. CPRAM ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Celles-ci sont basées sur des sources que CPRAM considère fiables, mais dont CPRAM ne peut garantir qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos, et ne doivent pas être considérées comme telles à quelle que fin que ce soit.

Date de publication : avril 2025. Amundi Asset Management, société par actions simplifiée au capital de 1143 615 555 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP-04000036 et courtier d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 160061046, siège social : 91-93 boulevard Pasteur 75015 Paris - RCS PARIS 437 574 452.

#### Sources :

- IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2024 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2023
- [www.cpram.com](http://www.cpram.com) - Données au 31/12/2024